GR DE PAYS

LE CHEMIN DES GRANDS CRUS

Dijon
Niveau de difficulté : **soutenu**
Durée : **de 3 à 5 jours**
Longueur : **87 km**
Balisage : **jaune et rouge**

Lieu de départ : **Esplanade des Marcs d'Or (parking ou bus Ligne 13)**

Vous pouvez retrouver le circuit complet en téléchargeant gratuitement notre appli, *Balades en Bourgogne*, sur **App Store** et **Google Play Store**

GR DE PAYS
LE CHEMIN DES GRANDS CRUS

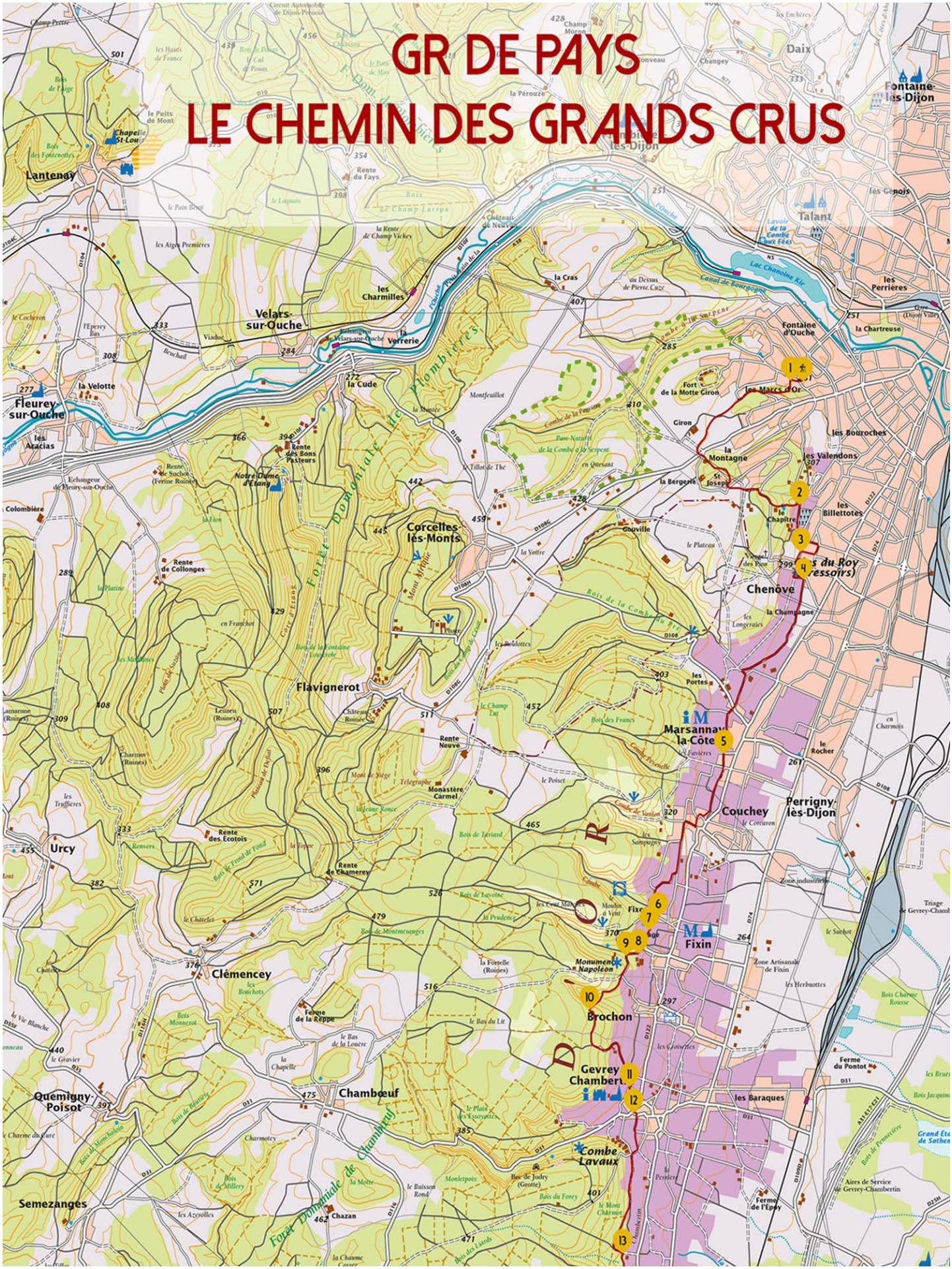

Chazan
Forêt Domaniale de
la Chaume Carrée
Bois des Liards
Montagne de la Combe Grisard
les Tilles
Bois de la Combe d'Enfer
le Bouloy
Bois Lavelas
Ternant
Ferme Rochons
Mont Chevras
Ferme de la Cras
Curley
Bergille
Bois Bergille
Bois d'Ailedeu
le Grotier Noir
la Ferme de la Buère
Ferme de Congey
les Chamouilles
les Fontenillottes
la Petite Bussière
Reulle-Vergy
Ferme de Chevigny
Chambolle-Musigny
la Poirelotte
Château d'Entre Deux Monts
Bévy
Eglise de Vergy
Vougeot
l'Étang-Vergy
Site de Vergy
le Lochet
Charmont
Anc. Abbaye
Clos de Vougeot
Curtil-Vergy
Corboin
Bois Brûlé
l'Abîme de
Pellerey
Moulin Chevaillier
Messanges
Bois de la Fiolle
les Brulées
Romanée St-Vivant
Concœur
Vosne-Romanée
Chevannes
Segrois
le Moulin de Berthau
Plateau de Myon
Villars-Fontaine
les Chaignots
Chapelle de la Serrée
le Meuzin
les Aiguisons
l'Hospitalière
la Rochotte
les Croix Blanches
Arcenant
St-Symphorien
le Raccordon
Meuilley
Nuits-St-Georges
les Dames Huguettes
Pessy
en Fee
Chaux
la Montagne de Mondissard
les Chaumes
Chevrey
Croix de Beaune
les Rochots
le Lieu Dieu (ruines)
Ruisseau de
Bois Poinsot
la Bergerie de Premeaux
les Bolards
Marey-lès-Fussey
Bois des Fourneaux
les Cailles
les Perrières
Premeaux-Prissey
Croix Jean Gignot
Egouteaux
Bois Vaucrain
Bois de la Montagne
les Longs Champs
Changey
Villers-la-Faye
les Hauterets
Prissey
le Moulin de Prissey
Echevronne

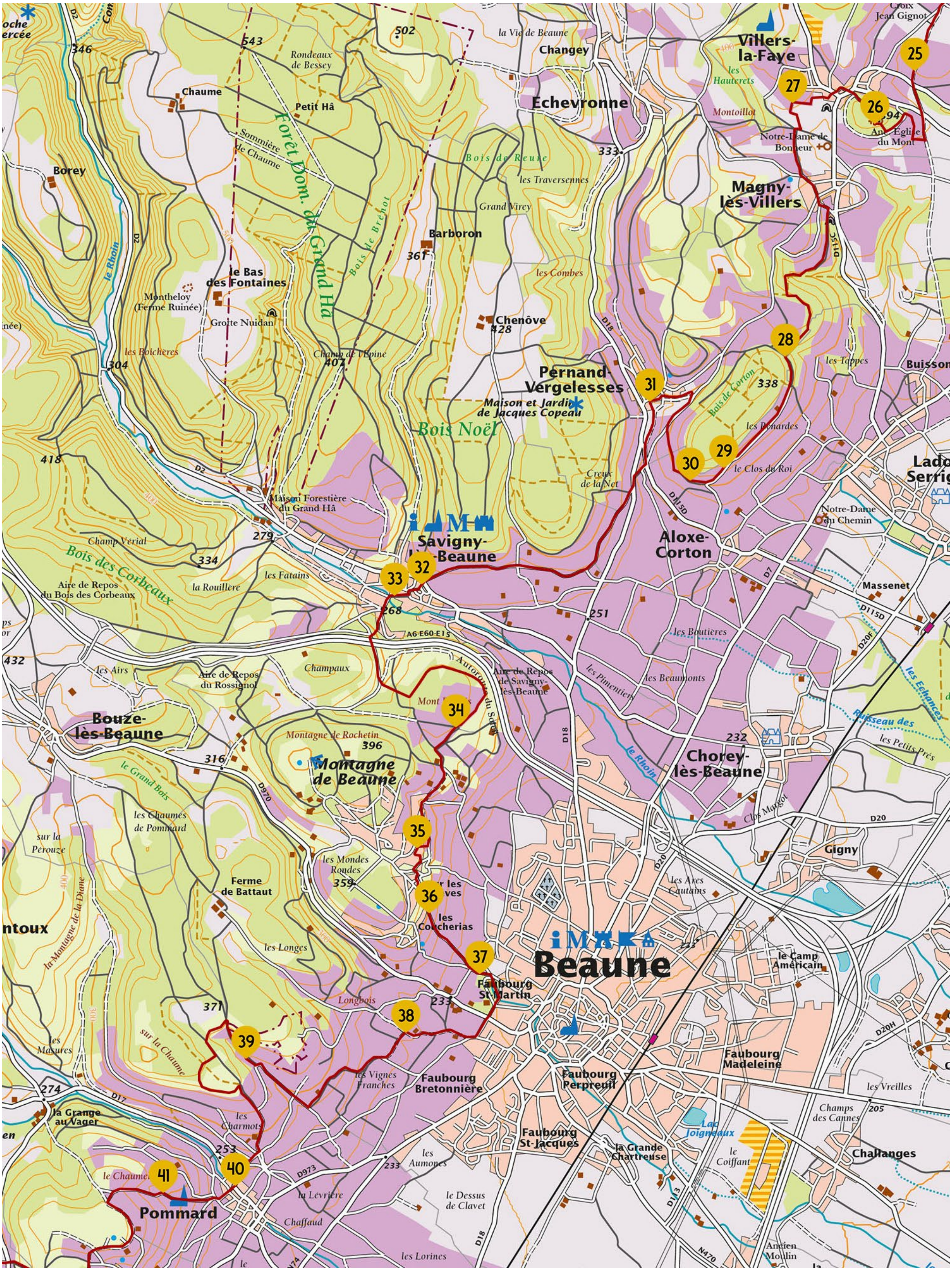

Villers-la-Faye
Croix Jean Gignot
Changey
Echevronne
Magny-lès-Villers
Notre-Dame de Bonheur
Anc. Église du Mont
Montoillot
les Hauterets
Forêt Dom. du Grand Hâ
Rondeaux de Bessey
Petit Hâ
Chaume
Sommière de Chaume
Borey
Bois de Bréhot
Bois de Reuse
les Traversennes
Grand Virey
Barboron
les Combes
le Bas des Fontaines
Montheloy (Ferme Ruinée)
Grotte Nuidan
le Rhoin
les Boicheres
Champ de l'Epine
Chenôve
Pernand-Vergelesses
Maison et Jardin de Jacques Copeau
Bois Noël
Bois de Corton
les Tappes
les Renardes
le Clos du Roi
Creux de la Net
Ladoix-Serrigny
Notre-Dame du Chemin
Aloxe-Corton
Massenet
Maison Forestière du Grand Hâ
Champ Verial
Bois des Corbeaux
Aire de Repos du Bois des Corbeaux
la Rouillère
les Fatains
Savigny-lès-Beaune
les Boutières
les Beaumonts
les Pimentiers
Champaux
Aire de Repos de Savigny-lès-Beaune
Aire de Repos du Rossignol
les Airs
Bouze-lès-Beaune
Mont Battois
Montagne de Rochetin
Montagne de Beaune
Autoroute du Soleil
Chorey-lès-Beaune
les Petits Prés
Ruisseau des Echanges
Clos Magnot
Gigny
le Grand Bois
les Chaumes de Pommard
sur la Pérouze
Ferme de Battaut
les Mondes Rondes
les Coucherias
les Arcs Cautains
Beaune
le Camp Américain
Faubourg St-Martin
les Longes
la Montagne de la Diane
Longbois
les Vignes Franches
Faubourg Bretonnière
Faubourg Perpreuil
Faubourg Madeleine
sur la Chaume
les Masures
la Grange au Vager
les Charmots
Faubourg St-Jacques
la Grande Chartreuse
Lac Joigneaux
le Coiffant
les Aumones
Champs des Cannes
les Vreilles
Challanges
le Chaumet
Pommard
la Levrière
Chaffaud
le Dessus de Clavet
les Lorines
Ancien Moulin
A6 E60 E15
D2
D18
D20
D970
D973
D115D
D20F
D20H
D113
N470
D17
543
502
346
333
361
428
407
338
304
418
279
334
268
251
432
396
316
232
359
233
371
274
253
205
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41

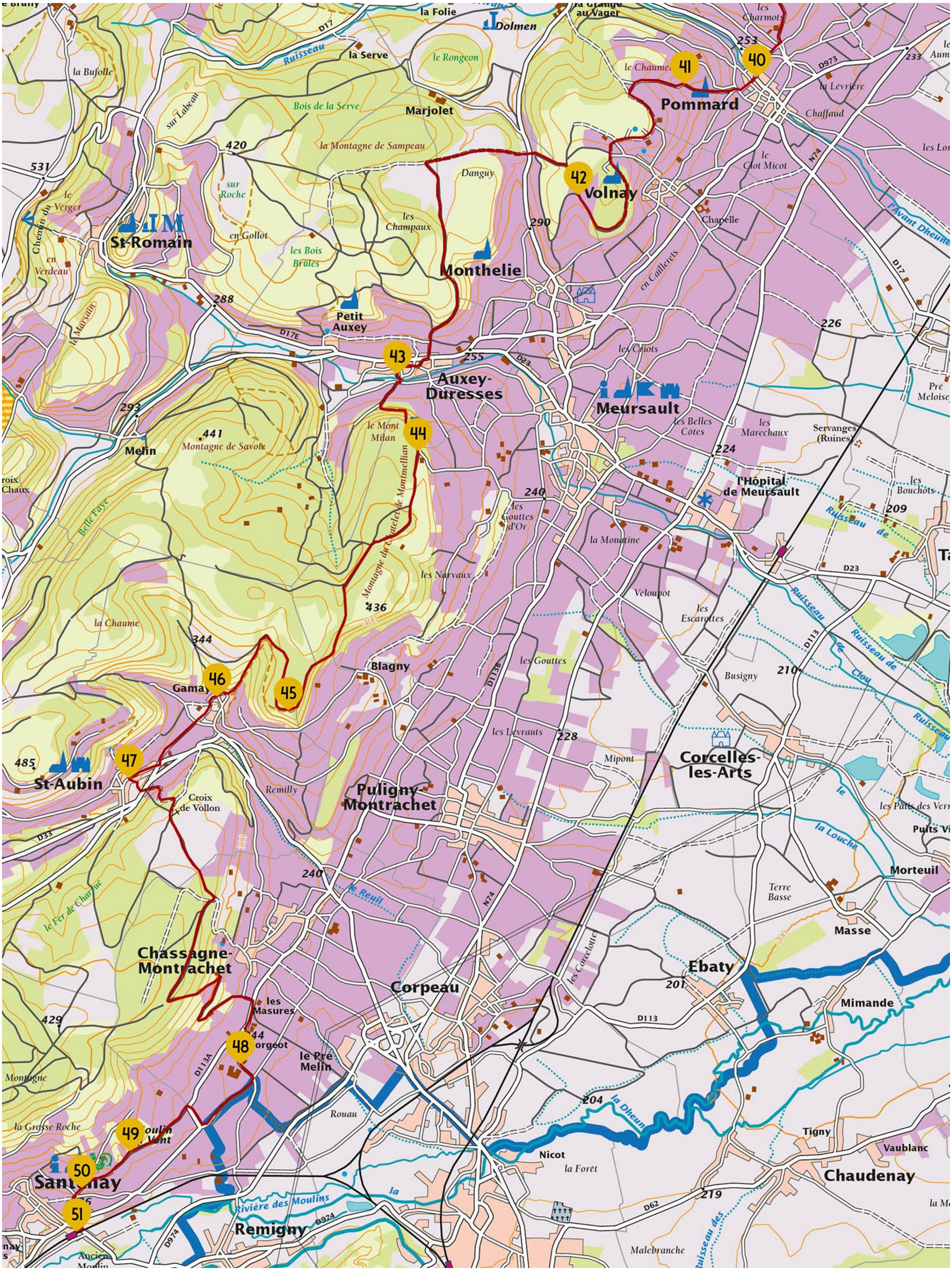
la Folie
Dolmen
la Grange au Vager
les Charmots
la Serve
le Rongeon
Ruisseau
la Bufolle
Bois de la Serve
Marjolet
le Chaumet
40
41
Pommard
D973
la Levrière
Chaffaud
la Montagne de Sampeau
420
sur Roche
Danguy
42
Volnay
le Clot Micot
N74
531
St-Romain
en Gollot
les Champaux
290
Chapelle
les Bois Brûlés
Monthelie
en Caillerets
288
Petit Auxey
D17E
43
255
D23
Auxey-Duresses
les Criots
226
Meursault
Pré Meloise
293
Melin
441
Montagne de Savoie
le Mont Milan
44
les Belles Côtes
les Marechaux
Servanges (Ruines)
224
l'Hôpital de Meursault
240
les Gouttes d'Or
la Monatine
209
Belle Faye
les Narvaux
D23
436
Veloupot
les Escarottes
la Chaume
344
Blagny
les Gouttes
210
Busigny
46
Gamay
45
485
St-Aubin
47
Croix de Vollon
les Levrauts
228
Mipont
Remilly
Puligny-Montrachet
Corcelles-les-Arts
la Louche
D33
Morteuil
240
le Reuil
N74
Terre Basse
le Fer de Charrue
Masse
Chassagne-Montrachet
Ebaty
Corpeau
201
Mimande
429
les Masures
D113
48
Morgeot
le Pré Melin
Montagne
204
la Dheune
la Grosse Roche
Rouau
49
Moulin à Vent
Tigny
Vaublanc
Nicot
la Forêt
50
Santenay
Chaudenay
219
51
D62
Rivière des Moulins
Remigny
D974
Malebranche

GR DE PAYS
LE CHEMIN DES GRANDS CRUS

DESCRIPTIF DU CIRCUIT

Possibilité de partir de Chenôve, depuis les Pressoirs des Ducs de Bourgogne (D2) (bus Liane 4 ou parking du Clos du Roy ou vers l'église). Dans ce cas, prendre le descriptif en **01**.

Depuis le chalet des Marcs d'Or **02**, traverser la rue des Marcs d'Or et prendre en face, vers un coffret et une chicane métallique, un sentier le long d'un mur de pierre sèche. Tourner à gauche (Parc de la Combe Persil) puis à droite.

Après la descente, continuer à droite en remontant la Combe. Vers le haut, continuer en direction du Parc Saint-Joseph.

Traverser la D108g (attention) et descendre la Combe Saint-Joseph (balustrade). Vers le kiosque, descendre à gauche puis remonter à droite.

Au-dessus, prendre la rue chanoine Bordet à droite puis tout de suite 2 fois à gauche vers la barrière. Passer au pied de l'antenne puis dans le bois à gauche. Traverser d'anciennes carrières.

Emprunter à droite le chemin goudronné, puis à gauche au niveau du Centre de Loisirs. Le traverser, passer près de réservoirs, en arrivant au-dessus de Chenôve, tourner à droite au-dessus du cimetière. À la hauteur du Chapitre **02** tourner à gauche puis prendre à droite la rue Charles Poisot.

Traverser la place Anne Laprévote en direction de l'église **03**, poursuivre par la rue Jules Blaizet.

Prendre à gauche la rue Roger Salengro puis tout de suite le chemin à droite avant les pressoirs des Ducs de Bourgogne **04**. Tourner ensuite à gauche puis à droite et poursuivre en direction de Marsannay-la-Côte.

Contourner cette commune par l'Ouest **05**, continuer à travers le vignoble vers Couchey, puis vers le hameau de Fixey. Tourner à droite **06** puis prendre à gauche **07** la rue des Hervelets en direction de Fixin (D3).

Emprunter à gauche la rue de l'Hermitage puis monter à droite la rue de la Perrière. Au niveau de la Charmotte, monter à gauche sous les pins **08** et **09** et monter à gauche en lisière de forêt puis descendre à gauche le chemin empierré.

Descendre dans la combe de Brochon **10** puis remonter un peu à droite par une ligne assez raide qui vire ensuite à droite. Arrivé sur le parcours Batier, tourner à gauche et au carrefour suivant descendre le large

chemin empierré à gauche. Passer près des réservoirs de Gevrey-Chambertin puis à droite du château **11** et à gauche de l'église **12**. Traverser la D31 (attention), suivre la rue de l'église, puis à droite la rue de Meixveille et ensuite tout droit dans les vignes. Vers les habitations, prendre à gauche puis à droite et encore à gauche un large chemin dominant le vignoble, entrant ensuite dans le bois.

Descendre à gauche une ligne et, en atteignant les Grands Crus **13**, tourner à droite en direction de Morey-Saint-Denis. Tourner à droite rue de la Montagne, longer le Clos des Lambrays **14**. Au réservoir prendre à gauche la rue de la Combe puis encore à gauche la rue de la Bidaude dominant les vignes **15**.

A 400 m environ, remonter à droite par un chemin pierreux jusqu'à la lisière du bois, poursuivre tout droit, traverser la friche calcaire avant de redescendre sur Chambolle-Musigny.

Traverser la route (D122h), monter la rue de Vergy **16** et à 500 m environ descendre à gauche en direction d'un réservoir, puis encore à gauche en direction du château du Clos de Vougeot **17**.

En arrivant sur le chemin goudronné, prendre à droite, longer le cellier du Clos. Traverser le vignoble d'Echezeaux. Arrivé sur une petite route, tourner à droite puis à 100 m à gauche et traverser les Grands Crus de Vosne-Romanée.

Arrivé à l'angle de la Romanée-Conti **18**, descendre à gauche la rue de la Tâche puis prendre à droite et poursuivre en ligne droite jusqu'à Nuits-Saint-Georges. Emprunter la rue Saint-Symphorien, puis à gauche la D25. La traverser (D4).

Prendre à droite la rue de l'Egalité **19**. Longer l'église St-Symphorien. Emprunter à gauche la rue Félix Tisserand, tourner à droite rue Charmois puis prendre à droite le chemin goudronné montant. Vers un panneau **20** continuer à monter.

Prendre à gauche à l'embranchement suivant, entre les deux murs **21** et dominer les vignes. A la limite du taillis, monter à droite un petit sentier. Contourner la statue **22** par la gauche puis tourner à gauche vers un pin.

Prendre à gauche un chemin empierré descendant, traverser la D8 (attention) et descendre à droite le long de la route sur le terre-plein herbeux.

A 100 m, descendre à droite le chemin empierré puis, à 400 m environ, prendre à gauche un chemin pierreux entre les vignes. Dans le bas, au niveau d'un panneau explicatif, emprunter le large chemin à droite. Passer vers d'anciennes carrières puis une aire de pique-nique.

A l'embranchement menant à Premeaux-Prissey continuer à droite en montant. En arrivant sur une vigne, **23** la contourner par la droite. Prendre à droite entre deux blocs rocheux un sentier montant dans la forêt. Vers le dessus au virage, suivre tout droit la ligne.

Au croisement, prendre la ligne à gauche puis la large ligne à droite. Traverser un ancien chemin goudronné. En sortant du bois prendre la route à gauche. Au virage **24**, emprunter à droite le tunnel et monter dans la forêt. Au-dessus, prendre à gauche le terre-plein de la route parmi le vignoble **25**.

A la croix, suivre à gauche le sens interdit et continuer tout droit parmi les vignes hautes. Traverser la route et monter. A la croix, continuer tout droit le chemin empierré.

Au 1er embranchement, prendre à droite le chemin gravillonné. En lisière du bois, prendre le chemin à gauche. A 200 m, monter à droite dans la forêt par un sentier étroit.
Contourner la chapelle **26** et le cimetière par la gauche puis le monument aux morts par la droite. Descendre à gauche par le terre- plein dominant la route pour arriver à Villers-la-Faye.

Descendre à droite les marches, traverser la place de la mairie par la gauche et emprunter la rue de l'ancienne cure.

A Villers-la-Faye, traverser la place de la mairie et prendre la rue de l'ancienne cure. Traverser la D115 et suivre en face la rue du château.

Tourner ensuite à gauche **27**. Traverser une zone de cultures sans support de balisage (marques au sol). Dans le bas, tourner à droite puis monter à gauche. Entrer dans Magny-lès-Villers. Descendre à droite la rue des Pierres.

Traverser la place du Creux et emprunter tout droit la rue du Lavoir. Contourner le terrain de sport par la droite. Dès l'entrée dans le bois, monter la coupe à droite (glissante par temps humide surtout en sens inverse).

Au-dessus, prendre à gauche. En débouchant sur les vignes hautes (Hautes-Côtes de Beaune) continuer presque tout droit. Entrer à gauche dans le Bois de Corton **28** puis continuer à flanc dans les Grands Crus rouges **29**. Après la cabote, continuer à flanc sur la droite dans les Grands Crus blancs **30**. Passer devant la Croix Charlemagne. Pernand-Vergelesses se découvre.

En arrivant sur le chemin goudronné, prendre à droite. Au cimetière, tourner à gauche. A l'église **31**, descendre à gauche et à 25 m encore à gauche. Au transformateur, tourner à gauche et longer le grand mur de pierre sèche.

Prendre à gauche des bassins de décantation et continuer au pied des Corton Charlemagne. En arrivant sur la route, aller à gauche, à 150 m à droite sur un chemin de vignes, puis à droite sur un chemin terreux. Traverser la D18 (attention), prendre à gauche l'accotement, tourner à droite puis à gauche (Ile des Vergelesses, Premiers Crus rouges).

Au croisement suivant, prendre à droite en direction du clocher de Savigny-lès Beaune. Continuer tout droit.

En arrivant à Savigny-lès-Beaune, traverser la route et prendre en face la rue Pejot. Contourner l'église **32** par la droite. Prendre la rue Boulanger et Vallée. Traverser la place Fornier (balisage en général détérioré) et contourner le château **33** par la droite (rue Guy de Vaulchier) (D5).

A l'embranchement tourner à gauche (vue sur le château) et monter plus loin le chemin des carrières. Passer sous l'autoroute et continuer tout droit.

A 600 m à l'embranchement, monter à gauche la ligne de coupe dans le bois. Au-dessus prendre à gauche le chemin empierré contournant le Mont Battois qui entre ensuite dans un petit bois de pins puis passe à l'aplomb de l'autoroute A6 près d'une antenne.

Le chemin empierré monte ensuite en direction des vignes. Aller en direction d'un bâtiment récent **34** puis continuer tout droit. Dans le bois, prendre à gauche puis, à 100 m, à droite. Descendre ensuite le Chemin du Pressoir puis remonter la route goudronnée et prendre à 200 m à gauche le chemin du dessus des Bressandes dominant le vignoble de Beaune.

Monter ensuite à droite afin de rejoindre la Vierge **35**. S'engager ensuite à gauche dans les broussailles. Traverser la rue et prendre en face à gauche du pin le chemin de terre.

A la route goudronnée, prendre à droite puis à 10m à gauche la rue Charles Monnot. Après les maisons, découvertes de Beaune et des Premiers Crus Beaunois **36**. Descendre en direction du Parc de la Bouzaise **37**. Si l'heure n'est pas trop tardive emprunter le portillon latéral afin de traverser le parc, sinon le contourner par la gauche.

Suivre la véloroute en direction de Santenay sur 800 m. Après le premier virage à gauche dans les vignes, quitter la véloroute et monter à droite **38** en passant ensuite devant une cabote ronde.

Prendre à droite un chemin goudronné remontant le vallon de Lulune **39**. 150 m après la source, prendre à gauche le GR 76 (balisage rouge et blanc sur plus de 20 km). Traverser les Chaumes de Pommard par les friches et les taillis puis, descendre par une petite route au milieu des vignes.

Traverser Pommard **40** puis remonter sur le plateau, toujours au milieu du vignoble **41**. Traverser le plateau de Volnay en partie à travers une pinède. Longer le rebord du plateau **42**, tourner à droite en arrivant vers le bois de pins puis tourner à gauche.

Descendre un chemin empierré, traverser la D23 et remonter en face sur le plateau partiellement cultivé sur 1 km environ. Tourner à gauche afin de traverser les cultures puis longer les vignes et descendre au village d'Auxey-Duresses. Contourner l'église **43** par la gauche et prendre un sentier entre 2 murs, traverser la rivière, tourner à droite puis à gauche et monter dans les vignes (D6).

A l'entrée du bois, s'engager à gauche sur un sentier peu visible qui devient ensuite très raide afin de traverser une pinède jusqu'au plateau. Arrivé sur un large chemin, prendre à gauche puis au carrefour **44**, prendre à droite un large chemin sur près de 2 km afin de traverser le Châtelet de Montmeillan.

S'engager ensuite à gauche sur un sentier étroit en forêt puis à travers des buis sur près de 1,5 km, en bordure de plateau. Arrivé à un promontoire, la Roche Dumay **45**, en dehors des jours de chasse au bois, continuer vers le Nord le sentier sur le plateau qui descend ensuite dans une petite combe et gagne le hameau de Gamay.

Les jours de chasse au bois, descendre vers le Sud le sentier un peu raide, variante balisée également en rouge et blanc. Arrivé sur la petite route, la prendre à droite et descendre au hameau de Gamay.

Contourner le château **46** par la gauche puis, par une petite route, gagner St-Aubin.

150 m avant l'église **47** monter à gauche, traverser la RD 906 (faire très attention) et monter sur le plateau. A la croix de Vollon, prendre le chemin de gauche afin de gagner le bois de Chassagne.

Après 1,2 km environ dans ce bois, prendre à gauche un sentier assez étroit descendant sur Chassagne-Montrachet après 2 lacets à la sortie du bois.

Longer par la droite la D113a puis prendre à gauche en direction du hameau de Morgeot **48** puis près d'une mare, quitter le GR et prendre à droite un chemin herbeux dans les vignes.

En arrivant sur la D113a, prendre à droite sur 150 m puis au terre-plein prendre à gauche le chemin empierré entre les vignes en direction du moulin à vent **49**.

Passer au pied de celui-ci **50** et continuer en direction de Santenay. Traverser la véloroute et descendre vers Santenay. Au carrefour prendre la direction de Remigny puis la place de la gare (D7) **51**.